



N° 19

 Bulletin trimestriel de liaison
 du Réseau National de Laboratoires du Sénégal

Janvier 2014



RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA DIRECTION

La Direction des Laboratoires du Sénégal publie son rapport d'activités de l'année 2013, disponible sur le site de la Direction www.dirlabosn.org

Après le mot du Directeur, les activités des différentes divisions sont passées en revue en soulignant les difficultés et les perspectives.

En dehors des activités de routine, le rapport revient sur trois recherches opérationnelles : l'enquête SOCIALAB sur le recours au laboratoire dans les soins prénataux, l'enquête sur la prévalence nationale des bactéries et leurs profils de sensibilité, le projet de développement dénommé VOICES pour l'usage du téléphone mobile pour la remontée des données de laboratoires.



 Ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal	Enregistrement	Réf: RP-01/02/DL	 Direction des Laboratoires
	Rapport annuel 2013 Version 1	Date : 02 Janvier 2014 Page 1 / 27	

 REPUBLIQUE DU SENEGAL
 MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE
 DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DIRECTION DES LABORATOIRES

Rapport d'activités de l'année 2013

Sommaire	
* Le Mot du Directeur	2
* Organisation de la Direction :	3
Divisions et Bureaux, Démarche Qualité	
* Activités de la Division de la Réglementation et du Contentieux	6
* Activités de la Division du RNL	9
Bureau Métrologie	
Evaluation externe de la Qualité	
Audit Qualité	
* Activités de la Division des Etudes et de la Documentation	12
* Recherche opérationnelle	16
Etude SOCIALAB	
Projet VOICES	
Résistances bactériennes	
* Autres activités	19
Communication, Rencontres, RESAOLAB	
* Perspectives 2014	23
* Annexes	25



Sommaire

/ Rapport d'activités 2013 de la DL	1
/ Activités Direction des Laboratoires	2-3
* Etude SOCIALAB	
* Activités de réglementation	
* Autres activités	
/ Perspectives pour 2014	4
/ Images du Mois	5
/ Données de Laboratoires	6-8

Visitez le Site de la Direction des Laboratoires

www.dirlabosn.org

ACTIVITES DE LA DIRECTION DES LABORATOIRES



Enquête SOCIALAB

En collaboration avec les institutions néerlandaises AIGHD et WOTRO, la Fondation Mérieux, le Burkina Faso et le Mali, la Direction des Laboratoires du Sénégal met en oeuvre une enquête sur les facteurs socio-culturels et historiques limitant le recours au Laboratoire dans les soins

prénataux au niveau des trois pays.

L'étude a été validée par le comité d'éthique du Sénégal sous le code SEN13/09 et comprend deux volets : une étude biomédicale et une socio-anthropologique qui s'adressent à la fois au sous-système des

laboratoires et sa gouvernance, à la qualité des prestations et aux avis des bénéficiaires des analyses, dans le cadre des soins prénataux.

Au total, 16 structures sanitaires ont été sélectionnées, et le volet socio-anthropologique se focalisera sur 5 d'entre elles.

Les seize structures ont été retenues sur la base de critères prédéfinies, et sont implantées dans plusieurs régions du Sénégal.

Des outils ont été confectionnés puis validés avant d'être mis en oeuvre.

Une phase pilote a été menée à titre de test dans 2 structures de Dakar ; après cela, le passage à l'échelle a été décidé avec les activités suivantes :

- . évaluations de la qualité des prestations des laboratoires avec l'outil SLIPTA,
- . évaluation des prestations du laboratoire en matière de CPN (Grille Laboratoire),
- . évaluation des consultations prénatales (Grille CPN),
- . suivi du remplissage des fiches dans les structures,
- . activités d'entretiens et d'observations de la routine des CPN, du laboratoire et dans la communauté.

Activités de Réglementation

La Division de la Réglementation et du Contentieux a effectué un certain nombre d'activités :

- . collecte et instruction des dossiers d'agrément pour les Sociétés de distribution de réactifs (SDR),
- . identification des SDR à inspecter avant la transmission de leur projet d'arrêté au MSAS pour l'agrément d'importation des réactifs de laboratoire,
- . délivrance d'autorisations d'importation de réactifs de laboratoires,
- . mise à jour de la déclaration d'exploitation et de l'agrément des LABM,
- . réception de dossiers de demande d'exercice de la Biologie.

Pour les missions d'inspection, la Direction a axé son choix sur un pool de biologistes qui seront chargés de mission d'inspection et notamment de contrôler :

- . les sociétés distributrices de réactifs,

- . les laboratoires d'analyses médicales,
- . l'exécution des prescriptions législatives et réglementaires se rapportant à l'exercice de la biologie médicale,
- . la Qualité d'exécution des analyses.

Dores et déjà, la grille d'inspection des LABM, et les termes de référence (TDR) de la mission d'inspection sont élaborés.

Au total, toutes les structures hébergeant une unité de LABM sont ciblées.

Ces missions d'inspection ont pour principal but de faire respecter les textes votés en 2009, régissant l'ouverture, l'exploitation et le fonctionnement des laboratoires de Biologie médicale.

Pour ce qui est des SDR, à la suite des missions d'inspection, il sera procédé à l'agrément de celles qui auront rempli les conditions fixées par la loi par arrêté ministériel.

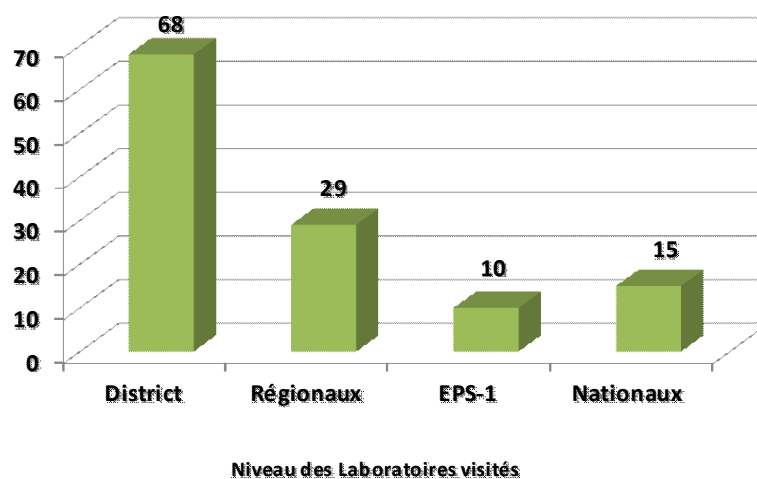
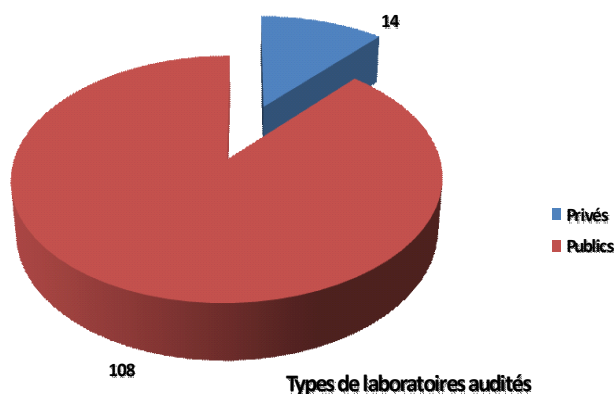
Suite de l'audit Qualité des Laboratoires du Sénégal

L'audit Qualité des laboratoires du Sénégal s'est poursuivi jusqu'en Décembre 2013 et a concerné depuis le début 122 laboratoires qui ont été visités :

- 68 Centres de Santé
- 15 Hôpitaux et laboratoires régionaux
- 15 Hôpitaux et laboratoires nationaux
- 14 laboratoires privés
- 10 laboratoires d'EPS

Cent treize (113) Laboratoires ont reçu les rapports et le reste de l'envoi est en cours. Une exploitation des grilles est en finalisation.

Dans l'ensemble l'audit s'est bien déroulé avec la collaboration des chefs de service des structures.



Exploitation de données

RESISTANCES BACTERIENNES

L'enquête sur les résistances bactériennes dans les différentes régions du Sénégal est terminée et fait actuellement l'objet d'exploitation. Les résultats permettront d'apprécier la prévalence des différentes bactéries dans chaque région et le choix des bactéries à surveiller.

La deuxième phase consistera à :

- élargir la pratique de la culture et de l'antibiogramme dans les régions qui ne les réalisent pas,
- mettre en oeuvre la surveillance à l'échelle nationale.

DEMARCHE QUALITE

L'audit Qualité des laboratoires a permis de visiter 122 structures privées et publiques pour apprécier la qualité des prestations à la lumière de la norme internationale ISO 15 189 spécifique aux laboratoires. La plupart des rapports sont envoyés aux responsables des structures et l'exploitation informatique des données a commencé.

L'étape suivante sera l'accompagnement selon les scores obtenus, avec des séries de formation et de supervision, et un coaching rapproché de chaque laboratoire ciblé.

PERSPECTIVES 2014

Malgré un certain nombre de difficultés rencontrées en 2013, la Direction des laboratoires s'est fixé plusieurs objectifs pour l'année qui commence et oeuvre pour les atteindre grâce aux activités ci-dessous :

1) Missions d'inspection :

Elles seront organisées :

- pour contrôler les locaux des sociétés de distribution de réactifs de laboratoires (SDR) qui sollicitent l'agrément du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale,
- pour vérifier la légalité de l'installation et de l'exploitation des laboratoires privés sur l'étendue du territoire.

2) Agrément des SDR :

suite à l'inspection des locaux, la liste des SDR bénéficiant de l'agrément du Ministère sera publiée. A partir de ce moment, seules les sociétés agréées pourraient prétendre à des autorisations d'importation et de distribution de réactifs sur l'étendue du territoire national sénégalais.

3) Elaboration de textes réglementaires:

différents textes en chantier devraient être soumis aux autorités sanitaires durant l'année 2014; ils concernent les domaines suivants :

- réglementation des sites de prélèvement,
- nomenclature des actes de Biologie,
- normes des laboratoires de biologie médicale,
- autorisation de mise sur le marché des réactifs de laboratoire,
- laboratoires de référence nationale.

4) Mise en place de la culture et de l'antibiogramme dans les EPS :

La Direction des Laboratoires envisage de contribuer à l'amélioration du plateau technique des Laboratoires de EPS-1, par l'élargissement de la gamme des analyses, en particulier la réalisation de la culture et de l'antibiogramme.

5) Edition du Manuel de procédure :

En 2014, il est prévu de publier la version révisée du manuel de procédures techniques qui sera mise à la disposition du personnel. Cette version sera complétée par la Biochimie qui manquait à l'édition précédente.

6) Autres perspectives :

* *Accompagnement des laboratoires à la démarche Qualité :*

Il s'agira d'organiser une série de sessions de formations et de supervisions centrées sur la mise en oeuvre de la démarche qualité. Des audits seront aussi organisés pour apprécier l'évolution de chaque laboratoire.

* *Surveillance résistances bactériennes*

elle devra aboutir à la publication des résultats avec des recommandations nationales.

* *Poursuite des chantiers en cours :*

- . Etude SOCIALAB
- . Démarche Qualité dans la Direction
- . Appuis en équipement des laboratoires
- . Recyclage des personnels de Laboratoire
- . Construction du Laboratoire National de Santé Publique.

Images du Mois

Bonnes pratiques



Boîte à idées à l'entrée du laboratoire pour évaluer le niveau de satisfaction des clients



Réfrigérateur dédié uniquement à garder les bouteilles de boisson et autres aliments



Bon rangement du matériel

A éviter



Présence de bouteilles de boisson dans le même réfrigérateur que les réactifs



Rangement à l'emporte-pièces dans un magasin

Données de Laboratoires

Le Sénégal, à l'instar des autres pays membres de l'OMS, a défini la liste des maladies prioritaires qui font l'objet de surveillance rapprochée. Parmi elles, les maladies à potentiel épidémiques qui font l'objet de déclaration immédiate au Ministère de la Santé dès qu'elles sont suspectées

La Direction de la Prévention du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal a publié une note rapelant la codification à utiliser dans les différents Districts. Celle-ci doit obligatoirement être la même dans les salles d'hospitalisation et dans les laboratoires pour éviter les doublons

RAPPEL : NOTE DE LA DIRECTION DE LA PREVENTION

Pour l'année 2013, tous les districts du pays, particulièrement ceux de la zone d'introduction du MenAfriVac doivent codifier les cas de méningites selon la nomenclature suivante : **SEN-RRR-DDD-13-AAAA**.

RRR et DDD sont respectivement les codes de la région et du district (cf. ci-dessous). AAAA correspond au numéro d'ordre du patient dans le district. C'est ainsi que le premier cas de Keur Massar sera par exemple identifié comme SEN-DAK-KMA-13-0001.

Cette codification unique à partir du district permettra d'éviter les doublons à tous les niveaux, notamment entre les unités d'épidémiologie et les laboratoires.

Une meilleure communication doit être faite entre régions et districts pour permettre à ces derniers de s'acquitter de cette tâche, notamment pour les cas notifiés par les hôpitaux.

Districts sanitaires	Codes		
	Pays	Région	District
1. Dakar Centre	SEN	DAK	DKC
2. Dakar Nord	SEN	DAK	DKN
3. Dakar Ouest	SEN	DAK	DKO
4. Dakar Sud	SEN	DAK	DKS
5. Diamniadio	SEN	DAK	DIA
6. Guédiawaye	SEN	DAK	GUE
7. Keur Massar	SEN	DAK	KMA
8. Mbao	SEN	DAK	MBA
9. Pikine	SEN	DAK	PIK
10. Rufisque	SEN	DAK	RUF
11. Bambey	SEN	DIO	BAM
12. Diourbel	SEN	DIO	DIO
13. Mbacké	SEN	DIO	MBK
14. Touba	SEN	DIO	TOU
15. Dioffior	SEN	FAT	DIF
16. Fatick	SEN	FAT	FAT
17. Foundiougne	SEN	FAT	FOU
18. Gossas	SEN	FAT	GOS
19. Niakhar	SEN	FAT	NIA
20. Passy	SEN	FAT	PAS
21. Sokone	SEN	FAT	SOK
22. Birkelane	SEN	KAF	BIR
23. Kaffrine	SEN	KAF	KAF
24. Kounghoul	SEN	KAF	KOU
25. Malem Hoddar	SEN	KAF	MHD
26. Guinguinéo	SEN	KAO	GUI
27. Kaolack	SEN	KAO	KAO
28. Ndofane	SEN	KAO	NDO
29. Nioro	SEN	KAO	NIO
30. Bounkilling	SEN	SED	BOU
31. Goudomp	SEN	SED	GOD
32. Sédhiou	SEN	SED	SED
33. Kolda	SEN	KOL	KOL
34. Médina Yoro Foula	SEN	KOL	MYF
35. Vélingara	SEN	KOL	VEL
36. Coki	SEN	LOU	COK
37. Dahra	SEN	LOU	DAH
38. Darou-Mousty	SEN	LOU	DAR

Districts sanitaires	Codes		
	Pays	Région	District
39. Kébémér	SEN	LOU	KEB
40. Keur Momar Sarr	SEN	LOU	KMS
41. Linguère	SEN	LOU	LIN
42. Louga	SEN	LOU	LOU
43. Sakal	SEN	LOU	SAK
44. Kanel	SEN	MAT	KAN
45. Matam	SEN	MAT	MAT
46. Ranérou	SEN	MAT	RAN
47. Thilogne	SEN	MAT	TIL
48. Dagana	SEN	STL	DAG
49. Pété	SEN	STL	PET
50. Podor	SEN	STL	POD
51. Richard Toll	SEN	STL	RTL
52. Saint-Louis	SEN	STL	STL
53. Bakel	SEN	TAM	BAK
54. Dianké Makha	SEN	TAM	DIM
55. Goudiry	SEN	TAM	GOU
56. Kidira	SEN	TAM	KID
57. Koumpentoum	SEN	TAM	KMP
58. Maka Colibantang	SEN	TAM	MAK
59. Tambacounda	SEN	TAM	TAM
60. Kédougou	SEN	KED	KED
61. Salémata	SEN	KED	SAL
62. Saraya	SEN	KED	SAR
63. Joal-Fadiouth	SEN	THI	JOA
64. Khombole	SEN	THI	KHO
65. Mékhé	SEN	THI	MEK
66. Mbour	SEN	THI	MBO
67. Popoungue	SEN	THI	POP
68. Pout	SEN	THI	POU
69. Thiadiaye	SEN	THI	THD
70. Thiès	SEN	THI	THI
71. Tivaouane	SEN	THI	TIV
72. Bignona	SEN	ZIG	BIG
73. Diouloulou	SEN	ZIG	DIL
74. Oussouye	SEN	ZIG	OUS
75. Thionck-Essyl	SEN	ZIG	TKE
76. Ziguinchor	SEN	ZIG	ZIG

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE
RESEAU NATIONAL DE LABORATOIRES

FICHE DE COLLECTE DE DONNEES (Extrait)

N° Fiche : _____

FICHE MENSUELLE DE COLLECTE INTEGREE DE DONNEES DE LABORATOIRE

- **Type de fiche :** 1. Culture et antibiogramme 2. Pas de culture
 ■ **Nom du Laboratoire :** _____ (|_|_|_|)|
 ■ **Niveau labo :** 1. Labo .PS 2. Labo.DISTRICT 3. Labo. REGIONAL
 4. Labo. NATIONAL 5. Labo. de REFERENCE.
 6. . Autre à préciser : _____

DONNEES DU QUATRIEME TRIMESTRE 2013

	OCT.	NOV.	DEC.
MENINGITES			
Total échantillons LCR	43	43	51
<i>N. meningitidis A</i>	00	00	00
<i>N. meningitidis B</i>	00	00	00
<i>N. meningitidis W135:</i>	00	04	00
<i>S. pneumoniae :</i>	01	00	01
<i>H. influenzae</i>	00	00	00
Diplocoques à Gram (+)	00	00	01
Diplocoques à Gram (-)	01	00	00
CHOLERA			
Total selles	62	82	63
<i>V. cholerae O1:</i>	00	00	00
SHIGELLOSES			
Total selles	62	82	63
<i>Shigella dysenteriae :</i>	00	00	00
Autres shigelles :	03	00	01
TUBERCULOSE			
Total échantillons	136	59	00
Lames à +:	- 22	02	00
Lames à ++:	- 13	00	00
Lames à +++:	- 00	02	00

	OCT.	NOV.	DEC.
PALUDISME			
Total échantillons	571	794	00
<i>Pl. falciparum :</i>	88	30	00
Autres plasmodies :	00	00	00
IST			
Syphilis (Sérologie) :	00	05	04
<i>Candida albicans :</i>	26	72	37
<i>N. gonorrhoeae :</i>	03	00	00
<i>Trichomonas vaginalis:</i>	04	04	01
<i>Chl. trachomatis (Direct)</i>	02	01	00
<i>Chl. trachomatis (Sérol)</i>	00	14	00
SHISTOSOMIASES			
Total échantillons	249	481	00
<i>Sch. haematobium :</i>	00	36	00
<i>Sch. mansoni :</i>	00	06	00
VIH			
Total échantillons	341	259	00
VIH-1:	07	11	00
VIH-2:	01	02	00
VIH-1+2:	01	00	00
Autres Pathologies virales			
Rougeole :	-	-	-
Poliomyélite (souches vaccinales):	-	-	-
Enterovirus non Polio	-	-	-

Les données notifiées proviennent des Laboratoires suivants :

CHNU de Fann : Bactériologie
 CHR de ST-Louis
 LR de Kaolack
 EPS- Ndamatou
 CSS de Richard Toll

NB : Il est instamment demandé aux responsables des autres Laboratoires de faire parvenir rapidement et régulièrement les données.

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE
RESEAU NATIONAL DE LABORATOIRES**

FICHE DE COLLECTE DE DONNEES (Extrait)

N° Fiche : _____

FICHE MENSUELLE DE COLLECTE INTEGREE DE DONNEES DE LABORATOIRE

- **Type de fiche :** 1. Culture et antibiogramme 2. Pas de culture
 ■ **Nom du Laboratoire :** _____ (|_|_|_|)|
 ■ **Niveau labo :** 1. Labo .PS 2. Labo.DISTRICT 3. Labo. REGIONAL
 4. Labo. NATIONAL 5. Labo. de REFERENCE.
 6. . Autre à préciser : _____

COMPILATION DE L'ANNEE 2013

	<u>Totaux</u>		<u>Totaux</u>
MENINGITES		IST	
Total échantillons LCR	684	Syphilis (Sérologie) :	114
<i>N. meningitidis A</i>	00	<i>Candida albicans</i> :	828
<i>N. meningitidis B</i>	02	<i>N. gonorrhoeae</i> :	08
<i>N. meningitidis W135</i> :	30	<i>Trichomonas vaginalis</i> :	89
<i>S. pneumoniae</i> :	15	<i>Chl. trachomatis (Direct)</i>	75
<i>H. influenzae</i>	07	<i>Chl. trachomatis (Sérol)</i>	151
Diplocoques à Gram (+)	06	SHISTOSOMIASES	
Diplocoques à Gram (-)	15	Total échantillons	6156
CHOLERA		<i>Sch. haematobium</i> :	327
Total selles	1356	<i>Sch. mansoni</i> :	96
<i>V. cholerae O1</i> :	00	VIH	
SHIGELLOSES		Total échantillons	5432
Total selles	910	VIH-1 :	121
<i>Shigella dysenteriae</i> :	01	VIH-2 :	16
Autres shigelles :	13	VIH-1+2 :	04
TUBERCULOSE		Autres Pathologies virales	
Total échantillons	1463	Rougeole :	-
Lames à + :	199	Poliomyélite (souches vaccinales) :	44
Lames à ++ :	110	Enterovirus non Polio	30
Lames à +++ :	160		
PALUDISME			
Total échantillons	5509		
<i>Pl. falciparum</i> :	453		
Autres plasmodies :	02		

Les données notifiées proviennent des Laboratoires suivants :

CHNU de Fann :
- Bactériologie
- Parasitologie

HOGGY

Bio 24, Dakar

Institut Pasteur

Janvier 2014

CHR de ST-Louis

LR de Kaolack

CHR de Louga

CHR de Tamba

CSS de Richard Toll

CS de Khombole

CSS de Richard Toll

CHN M. Fawzaïni

EPS Institut d'Hygiène Soc.

EPS- Ndamatou

CS de Darou Khoudoss

CS de Foundiougne

CS de Khombole

EPS de Linguère

CS de Richard Toll

CS de Bambey

CS de Dahra Djolof

CS de Darou Mousty

CS de Fatick

Réso Labo-Sn N° 19 (Page 8/8)